

Trouver un travail

Le CV

Le CV (Curriculum Vitae) est un document qui retrace les grandes lignes d'un parcours professionnel et personnel à travers différentes parties : l'état civil, la formation, l'expérience professionnelle, les centres d'intérêt. Le CV est presque toujours accompagné d'une lettre de motivation.

En règle générale, le CV doit être clair, tapé à l'ordinateur et imprimé. Il faut choisir un papier de couleur blanche, de format courant (A4) et éviter de présenter les photocopies de son propre CV.

Le format de base pour un CV comprend : **les données personnelles** (le prénom, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone) ; **la formation** (les études et les diplômes) ; **les expériences professionnelles** et/ou les stages ; **la connaissance des langues étrangères** ; **les compétences en informatique** ; **les intérêts, les loisirs** ; **les informations supplémentaires**, comme les causes des changements de travail ou des périodes de chômage ; **les références**, voire deux, ou plus, y compris un employeur récent ou un tuteur.